

**ABONNEMENTS**  
1 an 6 mois 3 m. 1 m.  
SUISSE . . . 18.— 9.— 4.50 1.50  
ÉTRANGER 50.— 25.— 12.50  
On peut s'abonner dans tous les Bureaux de poste suisses, avec une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103  
TÉLÉPHONE (Réaction 13.75 Administration et Annonces 87)  
CHÈQUES POSTAUX IV B 313

# La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro: 10 ct.

ANNONCES (LA LIGNE)

La Chaux-de-Fonds, Canton et Jura Bernois . . . Fr. 0.20  
Minimum p<sup>r</sup> annonce » 2.—  
Suisse . . . . . » 0.30  
Étranger . . . . . » 0.40  
(Minimum 10 lignes)  
RÉCLAME . . . . . » 1.—

## A nos abonnés du dehors

Les abonnés qui n'ont effectué aucun versement sur leur compte d'abonnement, sont informés que nous avons consigné les remboursements du premier trimestre 1926.

Nous les prions de leur réserver bon accueil afin de nous éviter des ennuis et des frais. Les remboursements qui ne peuvent être pris à présentation peuvent être retirés sans frais dans la huitaine à chaque office postal.

### L'ADMINISTRATION.

## La manière de travailler de la Chambre suisse de l'horlogerie

VIII

Tous ceux qui se sont occupés d'organisation scientifique du travail, les Taylor, Gilbreth, Ford, Rumpf, etc., sont unanimes à dire combien la normalisation est indispensable à la prospérité d'une industrie.

Les Américains qui ont normalisé dans tous les domaines et qui ont retiré de cette réforme des bénéfices incalculables prendraient en pitié celui qui a osé écrire dans la « Fédération Horlogère » du 16 décembre 1925: « Il faut posséder une grande dose de bêtise pour lier le sort de l'horlogerie à un facteur aussi secondaire que la normalisation. » Nous l'avons déjà dit, les directeurs des Ecoles d'horlogerie qui doivent connaître notre industrie au moins aussi bien que certains avocats, attachent au contraire à la normalisation toute l'importance qu'elle mérite, et ils se sont élevés à plusieurs reprises, soit individuellement, soit collectivement, contre l'inertie et l'incompréhension de la Chambre suisse de l'horlogerie.

Lors de la réunion des directeurs des Ecoles d'horlogerie, le 8 décembre 1922, à Yverdon, deux d'entre eux, présidents de sous-commissions de normalisation, rapportent sur l'état des travaux, et constatent avec regrets que grâce à la Chambre suisse, cette importante question est sur le point d'être abandonnée.

A l'unanimité, les directeurs décident d'écrire à la Chambre suisse pour lui demander de convoquer, à bref délai, les Commissions de normalisation pour y faire part de leur point de vue et de leur mécontentement unanime. En même temps le Bureau est autorisé à faire un exposé de la question dans la presse technique au cas où la Chambre suisse n'adopterait pas un programme précis d'action.

L'association était décidée à dégager sa responsabilité.

L'année suivante, les 9 et 10 novembre 1923, dans une réunion des directeurs, au Locle, des plaintes encore plus amères sont formulées contre l'attitude de la Chambre suisse. L'un des directeurs propose d'étudier la normalisation sans elle, et deux autres affirment que la Chambre suisse les traite avec un sans-gêne inadmissible et manque à leur égard de la plus élémentaire politesse.

A l'unanimité, les directeurs adoptent une protestation des plus énergiques destinée au « Journal suisse de l'Horlogerie ». Ce dernier trouve l'article trop vif, n'ose pas le publier, et à la suite de longues discussions, l'Association des directeurs des Ecoles d'horlogerie publie (N° 11, novembre 1923) un article dans lequel elle dit en particulier: « En juillet 1922, la Chambre convoqua la Commission générale de normalisation, en même temps que son bureau, pour reprendre à nouveau la question, puis, dans une séance ultérieure, celui-ci décida d'élaborer un programme restreint qui serait proposé aux différentes Commissions. »

« Depuis lors, c'est le silence; le programme restreint n'a pas même été communiqué aux présidents des différents groupes de normalisation, à la Chambre suisse de l'horlogerie. »

« L'Association des directeurs des Ecoles suisses d'horlogerie a toujours soutenu activement la normalisation qu'elle considère comme un progrès technique qui contribuera à maintenir la supériorité de l'horlogerie suisse. D'un autre côté, elle n'ignore pas que les rhabilleurs-techniciens, les ouvriers et une notable partie des fabricants désirent cette réforme. »

« En conséquence, l'Association des directeurs des Ecoles suisses d'horlogerie regrette que le mouvement commencé en faveur de la normalisation ne soit pas poursuivi, et dans son assemblée annuelle des 9 et 10 novembre, au Locle, elle a décidé d'inviter les intéressés à réagir contre l'indifférence qui menace cette importante question et d'intervenir de façon pressante auprès de la Chambre suisse de l'horlogerie. »

Ainsi, après une étude approfondie et objective de la question, les directeurs des Ecoles d'horlogerie voient, dans la normalisation, un facteur important de restauration et de prospérité industrielle. La « Fédération Horlogère », au lieu

1) Nous tenons ces renseignements, à titre personnel, du président de la société des directeurs des Ecoles d'horlogerie, M. le Dr Henri Perret, administrateur du Technicum du Locle.

## EN ALLEMAGNE

### L'adhésion à la Société des Nations

A l'unanimité, le Cabinet du Reich a décidé d'envoyer à Genève la demande d'adhésion de l'Allemagne à la Société des Nations. Il avait auparavant consulté les présidents du Conseil de tous les Etats allemands, réunis solennellement à Berlin. Il y a eu des objections de la part de la Bavière, du Mecklembourg et du Wurtemberg. Les autres ont approuvé l'adhésion sans réserve.

Que va-t-il se passer maintenant? Tout d'abord, le Conseil de la Société des Nations va se réunir d'urgence pour prendre connaissance de la note allemande et convoquer une assemblée extraordinaire de la Société dans un délai d'un mois, ce qui nous porte au milieu de mars.

L'assemblée sera peut-être moins nombreuse qu'à l'ordinaire, bien que beaucoup plus sensationnelle. Au lieu de trois, il est possible que bien des pays n'envoient qu'un seul délégué, leur ambassadeur à Paris ou leur ministre à Berne. Par contre, la presse sera encore mieux représentée que d'habitude. Déjà l'allemand retentit abondamment dans les couloirs du Secrétariat et, cette fois, les journalistes du Reich arriveront en trombe.

L'assemblée de mars ressemblera de près à une séance historique de la sixième commission (des affaires politiques). C'est d'ailleurs sous cette forme qu'elle examinera en détail la demande d'adhésion de l'Allemagne. La formalité consiste à déterminer, d'après le Pacte, si ce pays a des frontières bien établies, s'il se gouverne librement, s'il a donné des preuves de sa loyale intention d'observer ses engagements internationaux et enfin s'il se soumet aux règles de la Société en matière de désarmement.

Le vote a lieu à la majorité simple en commission et à celle des deux tiers en assemblée plénière. Il est probable qu'il y aura unanimité. On assistera sans doute à un échange de cordiaux discours entre les représentants des grandes puissances et le délégué de l'Allemagne. Quelle langue emploiera-t-il? C'est la question que tout le monde se pose, car elle aura une importance assez décisive pour le régime futur de la Société des Nations.

Il s'agira ensuite de décider l'attribution à l'Allemagne d'un siège permanent au Conseil. Sur ce point, le vote a lieu à la majorité simple à l'assemblée et à l'unanimité au Conseil. On assis-

tera probablement à une manœuvre de l'Espagne, du Brésil et de la Pologne pour obtenir le même privilège que l'Allemagne, mais il y aura une forte opposition à cette manière de surcharger le bateau. Les membres permanents du Conseil sont déjà quatre: Angleterre, Italie, France et Japon. Ils seront cinq avec l'Allemagne. Les membres non-permanents sont au nombre de six. Les petits Etats n'admettent pas facilement que le groupe des privilégiés passe à huit et domine celui des élus de l'assemblée, qui peuvent changer chaque année.

Il est évident que la Pologne a des raisons de craindre la présence constante de l'Allemagne au Conseil. Il y a quelque chose d'humiliant pour elle à rester à la porte quand sa voisine et rivale reprend sa place parmi les puissants de ce monde. Cependant, le Pacte donne à la Pologne le droit de siéger au Conseil chaque fois qu'on y discute une question qui l'intéresse. Si les « invités » dans ces cas-là ne se sentent pas comme des égaux, mais comme des écoliers comparaisant devant un jury, c'est de la faute du Conseil, qui oublie trop facilement les termes du Pacte, d'après lesquels le pays intéressé est invité à siéger comme membre sur un pied d'égalité complète avec les autres. Ce sont des choses qu'il faudrait avoir le courage de rappeler plus souvent, car les mauvaises habitudes sont vite prises.

Voilà donc ce qui va se passer à Genève. C'est un événement beaucoup plus important que celui de Locarno, car il concerne le monde entier. On fait un grief aux socialistes suisses de modifier leur attitude envers la Société des Nations. C'est à tort, car leur méfiance en 1920 était justifiée par l'absence de l'Allemagne. Nous ne sommes pas que c'est le socialisme en France, en Angleterre et en Allemagne qui a tout mis en œuvre pour arriver au résultat d'aujourd'hui.

J'entends encore Macdonald évoquer à Genève, en pleine assemblée, « ce fauteuil vide et menaçant » et demander qu'on hâte à tout prix l'adhésion de l'Allemagne. Quand on songe au duel oratoire Motta-Viviani, quand on se rappelle le langage haineux de la presse il y a quelques années à peine, on peut mesurer le chemin parcouru. La classe ouvrière a le droit d'être heureuse d'avoir fini par faire triompher son point de vue, mais ce n'est qu'une étape. Edm. P.

### Le vocabulaire de la mode

De tous côtés on fait appel aux ressources les plus savantes de l'ingéniosité littéraire. Les grands industriels ne demandent qu'à mobiliser les disciples d'Apollon pour décorer de termes poétiques et enchanteurs les produits qu'ils mettent en circulation. Dans ce domaine, l'ingéniosité des parfumeurs est justement célèbre. Celle des « as » de la mode n'est pas moins remarquable. J'ai sous les yeux un organe officiel des couturiers et des modistes donnant un aperçu des créations élégantes de la prochaine saison printanière. Quels trésors de sous-entendus, d'allusions piquantes, de subtiles « correspondances » ont déployés les par-rains de ces menus chefs-d'œuvre.

Voici d'abord le reflet d'une allégresse toute sportive: la robe « pour trotter », « pour chasser », le manteau « saute en barque ». Voici la robe qui évoque des événements d'actualité ou des courants d'opinions: « fakir », la « pharaonne », « mots croisés », « ma-jong », « arbitrage »; cette dernière pour villégiaturer à Locarno.

Voici les robes psychologiques dont le nom est tout un programme: « sans-souci », « énigme », « me voilà », « ktveurir », « la défensive », « moi-même », « toute à vous », « c'est un rien », « jardin de ma sœur », et « frisson ».

Voici un signe des temps: la robe « délurée », n'est-elle pas évocatrice du féminisme alerte et triomphant d'aujourd'hui? Il y a vingt ans, une robe était « allurable ». D'allurable à délurée, quel chemin parcouru! Enfin, étonnons-nous de voir une jupe baptisée « ramasse tout ». Etant donnée la distance qui la sépare certainement du sol, on se demande quelle préoccupation anachronique a bien pu guider l'inventeur de son nom de baptême!

### Le dernier mot

A propos des relations entre la Suisse et les Soviets, la « Tribune de Genève » écrit notamment:

Le Conseil fédéral désireux de ne pas encourir le reproche d'avoir entravé l'œuvre du désarmement par son intransigeance, a consenti à négocier par l'entremise du gouvernement français. Ses dernières propositions en vue d'arriver au règlement recherché sont telles que nous les avons exposées, ici-même, la semaine dernière. Le Conseil fédéral est allé à l'extrême limite des concessions compatibles avec notre dignité nationale, limite qu'il ne saurait dépasser sans soulever contre lui la majorité du peuple suisse. Il a donc dit son dernier mot et les débats sont à présent entre Paris et Moscou.

S'il est permis de formuler un vœu, c'est que le gouvernement français réussisse à convaincre les Soviets qu'ils n'obtiendront rien en voulant trop tendre la corde.

## Au Conseil national

### L'affaire Tonello

#### Un discours de M. Motta

Nous avons annoncé hier l'interpellation de Zeli. M. Motta y répondit en prétendant que notre camarade italien était l'âme de la « Libera Stampa », et qu'il insulta férocelement le gouvernement fasciste. Quand un chef de gouvernement a trempé dans une affaire telle que le meurtre de Matteotti, on peut s'indigner à bon droit. M. Motta assure que Tonello avait une place prépondérante dans la rédaction de l'organe socialiste du Tessin.

Tonello, dit-il, remplit toute la première page, il y a d'autres personnages mystérieux qui écrivent dans le même style. Ils ne se distinguent de lui que par leur brutalité plus marquée. Ces articles sont signés Monticano; ce Monticano disparaît le jour où le Conseil fédéral avertit M. Tonello. Le journal contient aussi des articles signés Guiscardo qui ressemblent étrangement à la manière d'écrire de Tonello. Certains de ses articles sont simplement signés « Libera Stampa », tellement le rédacteur s'identifie avec son journal. M. Motta prétend que certaines expressions de Tonello trouveraient leur lieu le plus approprié dans un lieu de débauche.

Le Conseil fédéral averti Tonello qu'il serait expulsé s'il continuait ses attaques.

M. Motta donne lecture d'extraits de lettres écrites par lui au gouvernement tessinois pour le prier de donner des conseils de modération à la presse et attirer son attention sur la situation particulièrement délicate du Tessin, comme canton frontière d'un pays qui a institué la censure de la presse.

Même si nous avions expulsé Tonello, nous lui aurions donné ce qu'il aurait amplement mérité, déclare le chef du département politique.

Je perçois parfaitement, ajoute M. Motta, les buts que certains partis poursuivent. Ces partis se réjouissent si le gouvernement italien, excédé des injures dont ils l'abreuvent dans leurs journaux, se décidait une fois à nous demander formellement de traduire devant les assises fédérales ses insulteurs. De même que nous avons eu à Lausanne, en 1923, à l'occasion de l'assassinat de Worowsky, le procès du bolchévisme, nous aurions alors à Lugano, à La Chaux-de-Fonds ou à Bâle, le procès du fascisme. Les accusés mettraient alors en œuvre tous les moyens pour transformer une affaire judiciaire en une affaire politique.

M. Motta parle ensuite de la réponse de M. Cattori au Grand Conseil tessinois. M. Cattori est parti de l'idée que M. Tonello n'était pas rédacteur de la « Libera Stampa » et que le Conseil fédéral voulait frapper ce journal. M. Cattori a été mal informé par les socialistes qui ont monté autour de cette affaire une comédie! M. Motta déclare qu'il a fait de nombreuses démarches auprès de la Légation d'Italie à Berne pour obtenir une modération du langage de la « Squilla Italica ».

L'« Adula » est un organe irrédentiste, sa propagande est malsaine et frise le code pénal. M. Motta a souvent attiré l'attention du gouvernement tessinois sur ces agissements.

M. Motta termine en rendant hommage au rôle du Tessin dans la Confédération, mais il faut que certains journaux cessent de semer des inquiétudes blessantes (bravos).

L'interpellateur, M. Perrier, se déclare complètement satisfait.

Zeli n'est pas satisfait, et à bon droit.

Huggier propose la discussion qui est repoussée à une grande majorité. On passe au traité de commerce avec l'Autriche.

Le député Ch. Naine (Neuchâtel) repousse le traité. M. Schulthess déclare que les représentants des Grisons exagèrent la portée de ce traité. Le traité est ratifié à une grande majorité.

On procède ensuite au vote final de la loi sur la circulation automobile qui est acceptée par 78 voix contre 1 (M. Duft, St-Gall).

La Chambre valide ensuite l'élection de M. Galli (Tessin), et celle de M. Dähler, des Rhodes Intérieures d'Appenzell. La Chambre reprend ensuite le budget militaire. M. Pitton (Vaud) approuve la diminution raisonnable de la solde proposée par le Conseil fédéral.

M. Scheurer déclare que l'idée de réduire la solde provient de la commission des finances. Les conditions économiques ne sont plus ce qu'elles étaient en 1918 quand la solde fut portée à ses taux actuels. En 1919 on a augmenté la solde de 100 à 150 % pour les soldats et de 10 à 20 % pour les officiers. La réduction proposée est moins forte pour les soldats que pour les officiers. Elle correspond à la situation économique générale. Il faut faire des économies partout où c'est possible. Nous ne pouvons songer à une réduction générale des dépenses militaires que si les prix baissent fortement sur toute la ligne ou si nous réduisons sensiblement nos effectifs. La fierté de servir provient en première ligne du sentiment qu'on fait du travail utile; elle ne dépend pas de la solde. Le soldat suisse comprend beaucoup mieux certaines nécessités que bien des membres des Chambres fédérales.

Après quelques paroles de M. Petrig (Valais) on passe au vote. L'arrêté du Conseil fédéral est voté par 67 voix contre 59. La séance est levée à 12 h. 50.

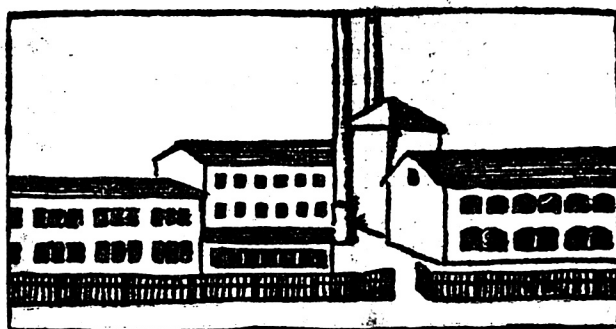
# Ouvriers choisissez!

D'un côté

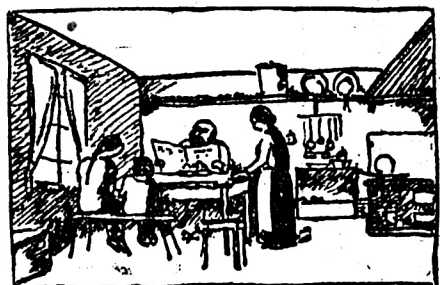
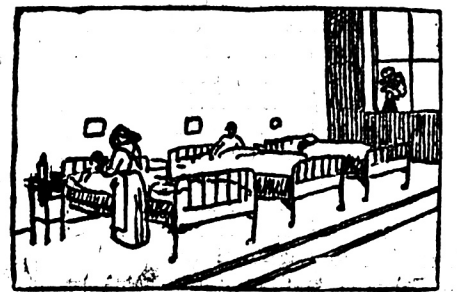
De l'autre

## La santé et la prospérité

## L'Hôpital et la misère

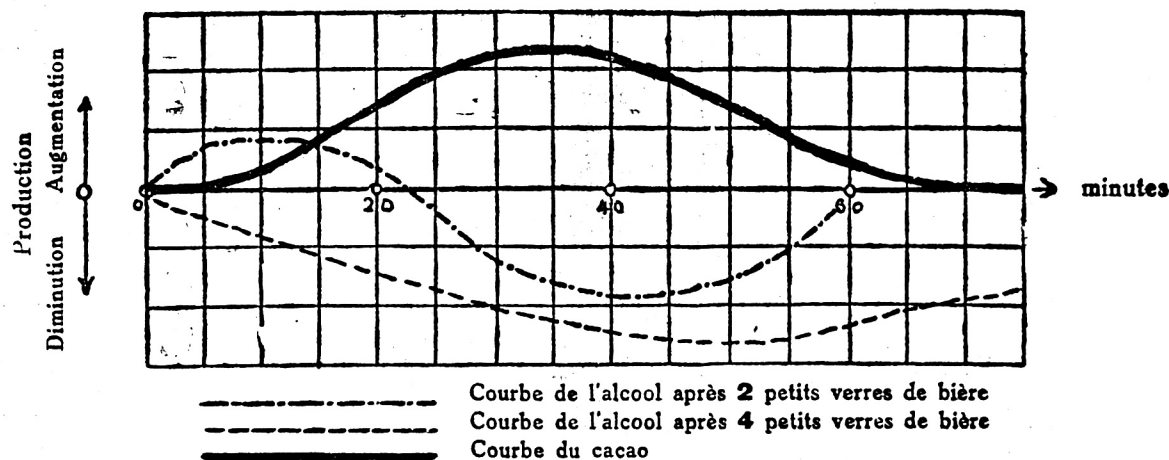
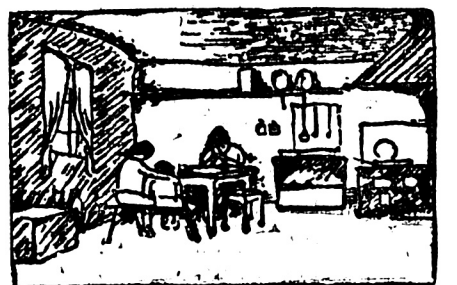


Pour faire du bon ouvrage, il faut avoir la tête libre, le corps dispos et être en pleine possession de ses moyens. La qualité de l'ouvrage fourni est déterminante pour la situation de l'ouvrier et pour son salaire. A ce point de vue déjà, il est important d'éviter tout ce qui peut faire fléchir les ressorts de l'esprit et du corps. En outre, ce fléchissement entraîne des dangers. Presque tous les accidents professionnels sont dus à un affaiblissement de la résistance physique ou intellectuelle.



On a déjà beaucoup écrit au sujet de l'utilité ou de la nocivité des boissons alcooliques pour le travailleur.

Il s'agit aujourd'hui d'exposer clairement, à l'aide d'une courbe dessinée sur la base d'enquêtes approfondies, les effets de la consommation d'alcool sur la production. On a mis en regard la consommation de bière et celle du cacao Tobler — en paquets plombés.



Si l'on détache les surfaces entourées par les courbes, on constate ce qui suit :

- 1) La consommation modérée de bière entraîne une diminution de production moyenne de près d'un tiers pendant une heure.
- 2) Une forte consommation de bière réduit la production pendant 2 heures, dans une proportion notable et d'une manière continue.
- 3) La consommation de cacao Tobler — en paquets plombés — augmente la production d'une manière continue pendant 80 minutes, le maximum étant atteint au bout de 40 minutes.

En présence de ces constatations, tout homme raisonnable devrait renoncer aux rafraîchissements alcooliques en dehors des heures de travail ou pendant celles-ci. C'est non seulement un moyen d'augmenter sa puissance de travail et d'améliorer sa santé, mais encore un moyen de stabilisation du porte-monnaie, ce qui, par le temps qui court, n'est pas à dédaigner, car, grâce à sa haute valeur nutritive et à son prix modique (25 ct. les 100 gr.), le cacao Tobler — en paquets plombés — est devenu un article populaire au premier chef. Il fait des os, des muscles et du sang et il rend l'esprit alerte. C'est précisément ce qui fait besoin dans la lutte pour l'existence.

**Cinéma de la Paix, St-Imier**

Jeudi soir seulement  
à 8 heures précises 1574

**MACISTE**  
dans son plus gros succès

**Les Aventures de Maciste**

**Le Destin Roulant**

Superbe comédie dramatique

Pas d'épisodes Prix habituels

Sous peu:  
**LA CICATRICE DANS LA MAIN**

**CERCLE OUVRIER, St-Imier**

Dimanche 14 février 1926, à 14 h., au Restaurant  
**Assemblée générale annuelle**

Ordre du jour :

1. Procès-verbal.
2. Nomination des scrutateurs.
3. Admissions et démissions.
4. Rapport annuel du Comité, des sous-commissions et des corporations.
5. Approbation des comptes.
6. Revision des statuts.
7. Nomination du Comité, des Commissions permanentes et des vérificateurs des comptes.
8. Programme d'activité pour 1926.
9. Divers et imprévu.

N. B. — Le Restaurant sera fermé au public, de 14 à 18 heures. 1569 LE COMITÉ.

**Vente du Photo-Club**

HOTEL DE PARIS, salles du 1<sup>er</sup> étage

**Samedi 13 février, dès 14 h.**  
**Dimanche 14 février, dès 13 h.**

**Articles de toute nature**  
à des conditions exceptionnelles

Véritables occasions

Photographie artistique et humoristique

**BUFFET - JEUX - DIVERTISSEMENTS - DANSE**

Orchestre CIBOLLA (4 musiciens — Jazz-band)

Permission tardive le samedi. 1576

**Aux ouvriers de Saint-Imier et du Vallon**

Dans votre intérêt, profitez de notre grande vente. En vue de la réorganisation de nos rayons, nous offrons certains articles à prix très avantageux

**Cette semaine:**  
Il s'agit du rayon de  
**CONFECTIONS**  
pour hommes et garçons  
QUE CE SOIT :

Complets en drap - Raglans - Manteaux caoutchouc pour dames et messieurs  
Manteaux mi-saison

**Vêtements de Communion**

Vêtements et Culottes sports  
Complets mécaniciens - Blouses et  
Complets gypseurs - Blouses horlogers  
Gilets de chasse - Gilets fantaisie

Inutile de faire un voyage à Bienne ou à La Chaux-de-Fonds, vous trouverez chez nous tous ces articles aux plus bas prix.

Voyez notre vitrine - Visitez notre magasin

Economisez votre temps  
et votre argent en faisant vos achats

**Aux Occasions - Saint-Imier**  
Rue Dr-Schwab 1570

**PRIMEURS S. A.**  
r. Francillon 23 **ST-IMIER** Téléphone 2.21

Il vient d'arriver une grande quantité de 1571

**POIS**

à fr. 1.50 la grande boîte  
et 85 ct. la petite boîte

**Beaux haricots verts**  
à fr. 1.40 la grande boîte

**Grand assortiment de CONSERVES**

**LE LOCLÉ**

Vendredi soir 12 courant, à 20 h., au Cercle Ouvrier  
**Assemblée générale annuelle**  
**du Parti socialiste**

1575 **Important**

**Cinéma APOLLO, Le Locle**

Jeudi, Vendredi, Samedi et Dimanche, à 20 heures 15  
Dimanche, Matinée à 15 h. 1567

Le grand film Gaumont  
**La cicatrice dans la main**  
OU  
**LE STIGMATE**

Passionnant ciné-roman, de Louis FEUILLADE, en 6 épisodes

Cette semaine :

1. Le mort vivant, 5 actes - 2. Les 2 mères, 3 actes
3. L'évasion, 3 actes

La semaine prochaine: SUITE ET FIN

**Casino-Théâtre du Locle**

**Samedi 13 février 1926**  
sous les auspices  
des Amis du Théâtre

**5<sup>me</sup> Gala Karsenty**  
avec

**Monsieur le Trouadec**  
saisi par la débauche

Prix des places: Parterre, fr. 3.50; fauteuils d'orchestre, fr. 2.50; galerie, fr. 1.50; cordons et balcons, fr. 6.— (sur-taxe y comprise).

Location ouverte: pour les Amis du Théâtre, lundi et mardi, et dès mercredi pour le public. 1485

**Enchères publiques**  
à la HALLE

Place Jaquet-Droz, La Ch.-de-Fonds

Le vendredi 12 février 1926, dès 14 heures, l'Office des Poursuites et Faillites vendra par voie d'enchères publiques, à la Halle: 2 canapés, 1 sellette en bois sculpté, 1 fauteuil, 1 buffet bois dur, 1 machine à coudre Singer, 2 sellettes bois dur, 1 table à ouvrage, 1 paravent sapin, 1 table carrée, 3 cadres, 1 lot de chapeaux pour dames, fleurs, aigrettes, rubans, coupons soie et velours, 5 obligations C<sup>o</sup> du Saignelégier-La Chaux-de-Fonds, 5 actions au porteur C<sup>o</sup> du Tramway de La Chaux-de-Fonds, 1 obligation foncière du Crédit Foncier de France, 10 obligations hypothécaires à lots Ville de Fribourg, grands classeurs à rideaux, tables, pupitres, casiers, 3 machines à écrire Smith Premier, cartons d'établissement, 1 petit fourneau.

Vente au comptant, conformément à la L. P. 1544

La Chaux-de-Fonds, le 9 février 1926.

Office des Poursuites et Faillites

Le préposé,  
A. CHOPARD.

**A louer** pour le 28 février ou époque à convenir, rue Numa-Droz 167 et 169, beaux logements modernes de 3 et 4 chambres, corridor, chambre de bains, chauffage central, balcon. — S'adresser à M. A. JEANMONOD, gérant, rue du Parc 23. 1563

**Garages.** A louer pour tout de suite ou époque à convenir, rue du Doubs 158, beaux et grands garages pour une ou deux automobiles. — S'adresser à M. A. Jeanmonod, gérant, rue du Parc 23. 1561

**Farine de maïs**  
chez 1566

**J. WEBER**  
FRITZ COURVOISIER, 4<sup>o</sup>

et Succursale  
**Léopold-Robert 25**

**CHOCOLATS en poudre PERRIER LAUSANNE**

**disent merci!**  
à toutes les personnes qui ont lu et répondu aux

**Annonces-Concours**  
Nous activons le classement des milliers de lettres reçues et adressons les **BONS** à chacun directement.

Un peu de patience s.v.pl. en attendant le **Paquet gratuit**

MM. les épiciers, afin d'être pourvus, voudront bien commander aux grossistes régionaux:  
MM. Bloch & C<sup>o</sup>, La Chaux-de-Fonds.  
Paul Kaiser, La Chaux-de-Fonds.  
André Borel, St-Blaise ou directement à **André Perrier S. A.** Lausanne 1577

**Ch. Petitpierre S. A.**  
75 succursales de vente

Les pruneaux évaporés  
Les abricots évaporés  
Les pommes évaporées  
1555 Les pêches évaporées que nous mettons en vente constituent le meilleur dessert. 1573

**Avis aux ménagères**

On offre à vendre plusieurs seilles à lessive neuves, de différentes grandeurs, ovales et rondes. — On se recommande également pour toutes les réparations. — Se commander, P. A. Wenger, rue des Jonchées 41, Saint-Imier. 1573

**Vélo.** A vendre un vélo de course usagé mais en bon état, prix 65 fr. — S'adresser à M. Louis Macchi, rue Girardet 46, Le Locle. 1543

**Machines à coudre** neuves, 1<sup>re</sup> marque garanties sur facture, seraient cédées à bas prix. — S'adresser à M<sup>l</sup>e Pfister, rue Léopold-Robert 61. 1498

**A vendre** un lit de fer à deux places, un pousse-pousse, une poussette quatre roues, paniers jonc, traîneau. — S'adresser Nord 163, plainpied à gauche. 1539

**Emailleur.** On demande un bon ouvrier pour le polissage de cadrans argent et métal. — S'adresser chez M. W. Grisel, Parc 23. 1537

**On cherche**  
pour tout de suite, une jeune fille, propre et active, pour le ménage. Gage suivant capacités. S'adresser Case postale 12429, Granges (Soleure). 1560

**Perdu** une paire de lunettes, avec étui E. Breguet, de la rue du Puits à la Place du Marché. — La rapporter contre récompense chez M. Affentranger, Puits 15. 1490

**E. Gruber**  
NEUCHÂTEL  
14 b, Rue du Seyon, 14 b  
Tissus, Toilerie, Lingerie, Mercerie, Tabliers, Broderie, Jaquettes de laine, Bas, Bretelles. Sous-vêtements. Laine et coton. Timbres-Escompte N. et J.

**Etat civil de Neuchâtel**

**Décès.** — 4. Rose-Lisette née Grellet, veuve de Jean-Louis Meister, née le 4 février 1846. — Marie-Julie née Humbert, veuve de Louis-Henri Monney, née le 15 octobre 1878. — 7. Lorenz Dannmeyer, tailleur, époux de Josepha-Dorothea Feuchter, né le 17 décembre 1845. — 8. Gustave-Adolphe Quinche, ancien journalier, veuf de Pauline Sigrist, né le 24 mai 1855. — Anna-Julie née Zwaehni, veuve de Charles Bernasconi, née le 18 janvier 1851.

**Etat civil du Locle**  
du 10 février 1926

**Naissance.** — Aepli, Marthe-Hélène, fille de Ami-Fritz, boulanger, et de Marthe-Hélène née Grezet-dit-Grisel, Zurichoise.

**Promesses de mariage.** — Vuille, Georges-Ulysse, monteur de boîtes, Neuchâtois, et Regli, Lina, horlogère aux assortim., Schaffhouseise.

**Etat civil de La Chaux-de-Fonds**  
du 10 février 1926

**Naissances.** — Chatelain, Pierre-André, fils de Léon, mécanicien, et de Louise-Amélie née Cattin, Bernoise. — Von Arx, Rita, fille de Josef-Alois, commerçant, et de Maria-Rosina née Graf, Soleuroise.

**Promesses de mariage.** — Burnat, André-Henri-Emile, constructeur de motocyclettes, Français, et Burdallet, Marguerite, sans profession, Neuchâtoise.

**Décès.** — Incinération: Cartier, Paul-Arnold, époux de Jeanne-Marie née Opplinger, Neuchâtois, né le 17 janvier 1872.

Le Comité de la **Chorale 'L'Avenir'** a le regret d'aviser ses membres actifs, honoraires et passifs, du décès de

**Monsieur Paul CARTIER**  
membre passif de la société. 1568

Le **Conseil communal** a le regret d'informer Messieurs les membres des autorités communales, du décès de

**Monsieur Paul CARTIER**  
Conseiller général  
survenu le 9 février 1926.  
L'incinération a lieu le jeudi 11 février 1926, sans suite.  
1559 Conseil communal.

**Asthmatiques! Bronchiteux!**



**Donnez de la vie à vos poumons!**

Qu'y a-t-il de plus inquiétant, de plus terrible, que les souffrances endurées par les asthmatiques, par les catarrheux? Au lieu d'une vie agréable, c'est la crainte continuelle d'une crise qui peut les terrasser, et même les emporter. 9226

Qu'il s'agisse d'Asthme, de Catarrhe, de Bronchite chronique, de Rhume négligé, il faut fortifier les poumons, les rendre plus souples, plus élastiques. Certes, les remèdes ne manquent pas, mais il y en a un surtout recommandé par le Corps médical, c'est le **Sirop des Vosges Cazé**.

Sous son heureuse influence, la respiration reprendra son cours normal, les crachats ne rouleront plus sur la poitrine, la toux cessera rapidement; les poumons seront plus forts et plus vigoureux que jamais. Asthmatiques, Catarrheux, si vous souffrez encore, prenez du **Sirop des Vosges Cazé**.

Ne rejetez pas ce conseil. Rappelez-vous que vous êtes le rayon de soleil qui éclaire et réchauffe votre foyer. Il faut vous soigner: il faut vous guérir, et vous le pouvez en faisant une cure avec le **Sirop des Vosges Cazé**.

**Si vous voulez guérir**  
exigez la marque

**SIROP des VOSGES CAZÉ**

Le grand flacon fr. 4.25, dans toutes les pharmacies  
Dépositaires généraux pour la Suisse:  
**Etablissements R. BARBEROT S. A.**  
11-13, Rue de la Navigation, GENEVE

Dieu soutient l'Univers par sa seule parole: il est celui qui frappe et celui qui console; il est le Tout-Puissant qui règle notre sort; il commande à la vie, il commande à la mort.

Madame Paul Cartier-Opplinger;  
Mademoiselle Jane Cartier;  
Mademoiselle May Cartier;  
Madame et Monsieur Tell Winkelmann-Cartier;  
Mademoiselle Marcelle Cartier,  
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances, du décès de

**Monsieur Paul CARTIER-OPPLIGER**

leur cher époux, père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent, survenu mardi, à l'âge de 54 ans, après une pénible maladie, supportée avec courage.

La Chaux-de-Fonds, le 9 février 1926.

L'incinération, SANS SUITE, a eu lieu **jeudi matin 11 courant**, à 11 heures. Départ à 10 1/2 heures.

Domicile mortuaire: **Rue Léopold-Robert 61.**

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 1552

La **Ligue des locataires** de La Chaux-de-Fonds a le pénible devoir d'informer ses membres, du décès de son cher et dévoué président,

**Monsieur Paul CARTIER**  
survenu le 9 février 1926.  
L'incinération, sans suite, a eu lieu aujourd'hui, à 11 heures. 1549  
Domicile mortuaire: **Rue Léopold-Robert 61.**

Messieurs les membres de la **Fraction Socialiste du Grand Conseil** sont informés du décès de leur cher collègue et camarade,

**Monsieur Paul CARTIER**  
Député  
survenu le 9 février 1926, après de pénibles souffrances.  
L'incinération, sans suite, a eu lieu aujourd'hui à 11 h.  
Domicile mortuaire: **Rue Léopold-Robert 61.** 1550

Les membres du **Cercle Ouvrier** sont informés du décès de leur collègue et ami,

**Monsieur Paul CARTIER**  
survenu le 9 février 1926, après une longue maladie, supportée vaillamment.  
L'incinération, sans suite, a eu lieu aujourd'hui, à 11 heures. 1548  
Domicile mortuaire: **Rue Léopold-Robert 61.**





# RIDEAUX

TOUJOURS BEAU CHOIX, DANS TOUS LES GENRES. — PRIX TRÈS AVANTAGEUX

## M<sup>re</sup> E. RYSER

1485 RUE NUMA-DROZ 33 — ENTRÉE LIBRE P. 2105 C

### Ville de La Chaux-de-Fonds

## Mise en soumission

a) Pour la fourniture de bordures en granit pour le Cimetière.  
b) Pour la pose des dites bordures.

Les formulaires de soumission sont délivrés au Secrétariat de Police, rue du Marché 18. Les soumissions sous pli fermé doivent être adressées à la Direction soussignée, jusqu'au samedi 20 février 1926, à midi.

Direction de Police.

## COLLÈGE MUSICAL

Le 2<sup>me</sup> semestre commence le 15 février

Les inscriptions d'élèves se font du 8 au 13 février au Collège Musical (Rue de la Paix 60), de 18 à 20 heures

COURS ORGANISÉS: Piano (inférieur, moyen et supérieur), prof.: M<sup>lle</sup> Lévy, Ducoussin, Brillard, Juillerat. — Solfège et théorie musicale (inférieur, moyen et supérieur), prof.: M<sup>lle</sup> Duquesne, Faller, Schneider. — Violon: prof. M. R. Visont. — Violoncelle: prof. M. G. Visont. — Chant: prof. M<sup>lle</sup> Faller. — Instruments à vent: prof. M. G. Duquesne.

## Magasin de Comestibles

Emile THOMAS fils

Rue Basse 10 SAINT-IMIER Rue Basse 10

Recommande au public son beau choix, en pâtes alimentaires, fruits, légumes, denrées coloniales, conserves, salamis, bananes, etc.

Escompte Neuchâtelois et Jurassien 1421

### Théâtre de La Chaux-de-Fonds

GALAS KARSENTY

Dimanche 14 février 2 Représentations 2

de

## MONSIEUR LE TROUDEC SAISI PAR LA DÉBAUCHE

Comédie en 3 actes de M. JULES ROMAINS

joué par

### M. LOUIS JOUVET

le célèbre créateur de KNOCK

entouré de la Troupe du Vieux Colombier avec

M<sup>lle</sup> Romain BOUQUET - Jean LE GOLF  
René LÉFÈVRE - Auguste ROYERIO  
M<sup>lle</sup> Irma PÉROT - Anne DAYMAR  
et RAYMOND

Mise en scène et décors spéciaux de M. Louis JOUVET

Supplé 2 fr. Location pour la Matinée: Jeudi et jours suivants 3 fr.

Prix populaires: Balcons - Fauteuils - Premières - Orchestre, fr. 3.— Parterres, fr. 2.50. Secondes et Troisièmes, fr. 2.— Troisièmes, fr. 0.90.

Location pour la Soirée: Amis du Théâtre, vendredi Public, samedi et dimanche 5 fr. 1/2

Prix des places: de fr. 1.90 à fr. 6.—

Achetez tous l'Horaire de poche de LA SENTINELLE

DANS NOS CINÉMAS. — Dernière représentation

<b>Moderne</b> SNOOK, l'Homme des Glaces 1491 L'existence des habitants des contrées boréales, révélée par le cinéma Frigo au Golf Fou rire Sur la scène Les Noldy's Éléphants équilibristes. — Les Noldy's sont des enfants de La Chaux-de-Fonds	<b>Scala</b> The Freshmann La dernière et étourdissante création de HAROLD LLOYD	<b>Apollo</b> Les Elus de la Mer Formidable création 1493 de la cinématographie française avec Gaston MODOT, Jean DÉHLY, Yvonne VAUDRY, etc. La Mort de Shackleton ou Le Martyre des explorateurs
--	--	--

L'Aigle Notre-Dame de Paris Valentine

## Encaisseur

Société de la ville cherche encaisseur de cotisations. — Offres sous chiffre 1564, au bureau de La Sentinelle. 1564

### Livraison du lait

Les habitants du massif rue du Succès 25, 27, 29, sont avisés qu'à partir du 1<sup>er</sup> mai je ferai le service de distribution du lait à domicile dans ces maisons. Les personnes qui désirent s'inscrire peuvent le faire auprès de M. Louis Frutschi, aux Endroits. Se recommander aussi pr déménagements. 1495

## Souliers

de dimanche, cuir box, belle forme, deux semelles, numéros 40-48

# 17.80

## Kurth & C<sup>ie</sup>

Rue de la Balance 2 - La Chaux-de-Fonds

## 7 Versoix 7

### Confitures

Pruneaux, 1.70 le k.  
Mûres, 1.75 le k.  
Gelée de coings, 1.80 lek.

1447 Ch. SANTSCHI-HIRSIG.  
S. E. N. et J. S. O.

## Vins

Neukomm & C<sup>ie</sup>  
Tél. 68 1135

## PRIMEURS S. A.

r. Francillon 23 ST-IMIER Téléphone 2.21

# Oranges

60 cent. le kg.

# Sanguines, 85 ct. le kg.

# Mandarines 80 cent. le kg.



A bon appétit bon plat!

La fine graisse comestible VITALONE donne à la cuisine et à la pâtisserie un goût exquis. La VITALONE présente en outre, sur d'autres graisses, le précieux avantage de ne pas écumer et de ne pas alourdir la pâte qui ne sort jamais trop grasse de cette friture.

# Vitalone

Notre livre de cuisine et une tablette-échantillon de VITALONE gratis!



## EAU DE COLOGNE



PARFUM EXQUIS LE FLACON n° 1

### PARFUMERIE DUMONT

LA CHAUX-DE-FONDS

Le temps se maintient ..... à la pluie

Le pardessus ou le manteau d'hiver devient un peu chaud. Il faut absolument le maintenir de plain-pied. Dans notre pays, cela n'est vraiment pas du luxe, mais du nécessaire.

Aussi voyez:

- mon manteau imperméable pour dames et messieurs ..... à fr. 29.—
- mon manteau imperméable, qualité supérieure ..... à fr. 39.—

Et pour vos manches:

la pèlerine caoutchouc, depuis .. fr. 10.90

MADAME

### Marguerite WEILL

Ente L'Espresso-Robert 26  
Téléphone 11.75 - 2<sup>me</sup> étage  
La Chaux-de-Fonds

### FEUILLETON DE LA SENTINELLE

## La Peur de vivre

par HENRY BORDEAUX

(Suite)

En poussant son exclamation, le jeune homme n'avait point prévu cette réponse. Le chat antique lui rappelait son enfance, et voilà qu'il signifiait la débâcle de la famille. Son visage se rembrunit; il comprit tout à coup les difficultés matérielles qui avaient dû aggraver au Marquis le deuil et l'affliction. Sans hésiter, sans même s'occuper de vivre de pain, il songea pour sa mère et sa sœur de cette gêne qu'il deviendrait. Et Mme Guibert se désola.

« Nous aurions dû prendre une voiture à la gare pour lui faire entendre... »

Les universitaires Chambéry, capitale ensombrée de la Savoie, que décoraient, comme un panache militaire, son château historique, fier et léger sur le fond du ciel, Marcel respirait avec volupté l'air natal. Au sortir de la ville, le char glorieux de l'ancien faisait voler tout un vol de souvenirs. Le paysage qui s'offrait à ses yeux ressemblait son adolescence. Inconnue et mystérieuse. Tant de fois, des bois de la Vierge, il en avait goûté les charmes et la fine lumière. C'était devant les immenses ruines du Pas-de-la-Fesse, et au second plan, du Granier qui regardait par-dessus les montagnes plus proches, comme une

large courbe allongée de verdure dont trois clochers déterminaient l'harmonie: celui de Belle-Combe, mollement tapi dans les arbres comme une herbe dans l'herbe grasse; Montagnol, le plus élevé, sombre et dominant, semblable à quelque forteresse; Saint-Cassin, le plus humble et délicat, adossé à un bouquet de bois qui le masquait à demi. Paysage disparaté qui tempère la sévérité des rochers abrupts et menaçants par la douceur de ce coquet paisible.

Lorsque la voiture abandonna la route nationale pour s'engager, après le passage à niveau qui coupe la voie ferrée de Saint-André-le-Gaz, sur le chemin de Vignes, à pente raide, qui s'enfonçait dans les bois et passait devant la grille ouverte du Marquis, Marcel descendit afin d'alléger le cheval. Le premier il parvint à la maison rustique qui disparaissait, comme autrefois, sous la glycine, le jasmin et les roses. Comme autrefois le crépuscule donnait aux arbres de l'avenue un aspect grave et recueilli. Et le sable de la cour laissait sous les pas le même grésillement.

Sur le seuil il attendit sa mère et l'aïda à monter les marches du perron. Et quand ils furent entrés, il se mit sur son cœur la pauvre femme en larmes. Parle enfin, moi, continue, se leva à son émotion. Le chef de famille manquait, et sur le pas de la porte son fils venait d'évoquer sa silhouette étonnante, son bon sourire, sa confiance.

En se retrouvant, ces trois êtres commençaient, dans un mélange de joie et de douleur, toute la sève de la vie humaine...

Dans le même compartiment de première classe avaient pris place, en se levant pour voyager de compagnie, les Dulaurens, Mme Orlandi, sa fille et le lieutenant Annard de Marthonay, Isabelle.

qui s'était emparée d'un coin, en réservait un autre à grand peine pour son fils, Jean Barbier. Quand celui-ci se décida à monter en wagon, à l'instant même où le train s'ébranlait, il fut assez mal accueilli par la jeune fille:

— Restez donc sur le quai à embrasser les messieurs qui passent.

Jean sourit:

— J'embrasse aussi les dames.

Isabelle ne désarma pas:

— Vous vous donnez en spectacle avec tous ces Guibert. C'est ridicule.

Alice Dulaurens rougit, mais n'osa pas protester. Le jeune homme ne se déconcertait pas si facilement. Il ne détestait pas, en l'air, d'employer un ton d'ironie et de raillerie qui exaspérait et attirait à la fois sa partenaire, folle et terrible enfant gâtée.

— C'est vrai, dit-il, que les Guibert, en se retrouvant après trois ans d'absence, de séparation et de deuil, ont omis de se complimenter au protocole, pour vous plaire. Et même, votre toilette n'a pas obtenu un regard du beau capitaine.

— Oh! le beau capitaine!

— Il est charmant, dit de Marthonay dont les cheveux seules se hérissaient en brosse.

— Oui, il l'est devenu aux colonies. Dans une garnison de France, il est peut-être maintenant sur sa tête une abondante brosse.

Isabelle ne se tint pas pour battue. Un dépit involontaire la poussait à attaquer les amis de Jean, et même elle perdit toute mesure:

— Vous n'avez entendu? Il a pour mère un phénomène, votre officier. Elle n'a jamais mis les pieds dans un théâtre. Quelle vie a-t-elle donc menée?

Jean Barbier qui vénérât Mme Guibert devint acerbe:

— Elle a fait ce que vous ne ferez jamais, mademoiselle: elle a vécu pour les autres.

— Ce n'est pas vivre.

— Vous croyez? Moi, je crois qu'elle a vécu plus que vous ne vivez. Essayez-vous passer cent ans.

— Ah! par exemple! Je déteste de braver la vie plus que moi.

— Vous vous agitez, ce n'est pas la même chose. Mais de quel effort êtes-vous capable?

Et, pour couper court à ce serment, le jeune homme conclut en riant:

— Êtes-vous seulement capable d'un mariage d'amour?

— Ah! non, certes. Sans doute, n'est-ce pas? Merci bien. Pour végéter tristement avec du pain sec et des robes de quatre sous.

Et elle montrait ses belles dents qui brillaient, aiguës et voraces.

— Allons, consolez-vous, dit Jean, et donnez-moi la main.

Elle tendit sa fine main dégingandée. Il fit mine de la considérer attentivement:

— Je vois que vous épouserez un quadragénaire laid et millotaire. Mais, après le mariage, il montrera son naturel, qui sera d'une voracité surdite. On est toujours purgé par où l'on a péché.

Il débâta ce boniment sur un ton grave et sentencieux qui réjouit le compartiment tout entier.

Quand la conversation eut recommencé de s'épanouir, Isabelle, rassurée, murmura gauchement à son vis-à-vis:

— Tant pis pour l'œuvre! Je le comprendrai.

— Avec moi, voulez-vous? Et Jean amusa.

— Avec vous, peut-être. Avec vous, certainement.

Et de nouveau, éclairant de rire, elle montra ses dents blanches, soûles comme celles d'un jeune chien, tandis qu'elle fixait tranquillement ce jeune homme qui lui plaisait.

(A suivre.)